

LE JOUR, 1951  
6 Octobre 1951

## LEGERS PROGRES DE LA CONCILIATION

De Paris, on annonce de légers progrès dans les travaux de la Commission de conciliation.

Nous ne voudrions pas nous montrer sceptique. Personne plus que nous ne souhaite que des engagements de non-agression soient pris ; mais à condition évidemment qu'il n'y ait pas de dupes dans l'affaire. Car, les engagements de cette sorte, on sait ce qu'ils valent. Autant en emporte le vent.

A l'heure critique, ce ne sont pas les Nations-Unies, avec les influences internes qu'elles subissent et l'état d'esprit où elles sont, qui feront triompher leurs décisions par la force.

L'internationalisation de Jérusalem, votée par l'Assemblée, ressemble aux neiges d'antan. La brûlante question des réfugiées arabes, la Commission de conciliation l'a abordée comme si le fardeau incombait naturellement aux Arabes, avec des considérations vagues touchant la responsabilité des Juifs, et toutes sortes d'arrière-pensées dans le filigrane. Même les questions d'indemnisation des Arabes sont envisagées par la Commission avec la prudence la plus touchante.

Tout ce qui incombe à Israël doit se faire « dans la mesure du possible », tandis qu'à Israël tout est possible et légitime. Les décisions des nations-Unies, tenues en échec par Israël restent lettre morte.

Et le pauvre comte Bernadotte, assassiné, personne n'en parlait plus le surlendemain. Car, « le silence de la mer », la presse le connaît aussi.

Pour Israël tout est propagande et manœuvre. Nous ne sommes pas de ceux qui discutent ses moyens et sa puissance. Nous les connaissons depuis longtemps et nous rendons hommage avec la plus sereine objectivité à des vertus éminentes et à une intelligence qui passe l'ordinaire. Mais nous savons aussi que si les Arabes se laissaient faire, Israël avec trois millions d'habitants avant quatre ou cinq ans, et avec l'appui colossal de tous les Juifs du monde, ferait la vie impossible au Proche-Orient arabe et rendrait sa présence infiniment plus redoutable qu'aujourd'hui.

C'est pourquoi avant de s'engager à quoi que ce soit, avant de signer quoi que ce soit, il faut obtenir des précisions et des garanties ; et que l'immigration en Israël cesse de ressembler à un débarquement de troupes sur une tête de pont. Voilà ce que dit le bon sens.

Que des progrès légers soient constatés à Paris, nous ne serons pas les derniers à nous en réjouir. Mais qu'il ne s'agisse pas de progrès unilatéraux au détriment de la prévoyance et de la vérité !